

MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU STATUT

Construite en 1888 selon un concept technologique novateur qui fut reconnu lors du concours du Mérite agricole de 1892, la grange Adolphe-Gagnon est unique en son genre. Elle est un exemple représentatif de ce type de grange-étable qui est rare au Québec, tout en se distinguant du fait qu'elle est la seule à comporter quatre niveaux. Elle est en outre la plus ancienne grange-étable octogonale à subsister au Québec.

La grange Adolphe-Gagnon a été classée monument historique le 14 décembre 2006 par la ministre de la Culture et des Communications.

Elle a également été citée monument historique le 23 mars 1998 par la Municipalité de Saint-Fabien.

ADRESSE

La grange Adolphe-Gagnon est située au 129-A de la rue du Parc, dans la municipalité de Saint-Fabien.



Une loi pour assurer la conservation du patrimoine québécois

Le Québec possède un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels a pour objet d'assurer l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur de ses éléments les plus significatifs et les mieux conservés. À cette fin, elle permet au gouvernement de décréter des arrondissements et de classer ou de reconnaître comme biens culturels des biens mobiliers et immobiliers en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.

Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.

La collection Les carnets du patrimoine vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites auxquels un statut a été attribué en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Direction du Bas-Saint-Laurent

337, rue Moreault, rez-de-chaussée
Rimouski (Québec) G5L 1P4

Photographies
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Jean-François Rodrigue, 2007
Photos anciennes : *Album-souvenir du 150^e anniversaire de la paroisse de Saint-Fabien 1828-1978*
Plan : *Concours provincial de mérite agricole : rapport des juges du concours*, Québec, C-F Langlois, 1892, p. 21.

Impression : 2008

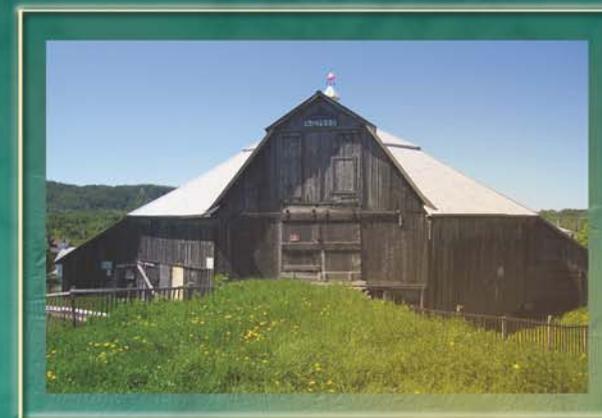
Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



GRANGE ADOLPHE-GAGNON

Bas-Saint-Laurent



Design : Vallières Communication

GRANGES OCTOGONALES... ET ORIGINALES

Le Québec compte une grande variété de bâtiments ruraux, dont quelques rares granges octogonales. C'est en 1885 que l'idée de construire ce type de bâtiment émerge dans la province. Le *Journal d'agriculture illustré*, édité par Édouard-André Barnard (1835-1898), publie alors les plans de l'architecte Elliot W. Stewart parus cinq ans plus tôt dans *Rural Affairs*, un journal d'Albany (New York). Stewart est le concepteur d'une quarantaine de granges polygonales aux États-Unis.



Ferme de la famille Gagnon en 1914

L'apparition des granges octogonales au Québec s'inscrit dans la phase de réorientation et de spécialisation de l'agriculture de la province, à la fin du XIX^e siècle. Encouragée par les agronomes et certains politiciens, la production laitière est alors en pleine expansion. Pour répondre à la demande croissante des fromageries et des beurreries, les cultivateurs sont en quête de rendement et d'efficacité.

Québec

Quelques-uns vont se lancer dans la construction de bâtiments de ferme plus vastes et mieux adaptés à ces nouveaux besoins.

Dans ce contexte, les granges octogonales sont perçues par certains cultivateurs et agronomes comme des symboles d'innovation. Elles entraînent, dit-on, une économie de bois, offrent une meilleure résistance au vent, permettent une utilisation maximale de l'espace intérieur, facilitent l'engrangement des fourrages et procurent un environnement plus salubre aux animaux. L'expérience démontrera toutefois que les avantages attribués à ces bâtiments étaient surfaits.

Conséquemment, les granges octogonales n'ont pas connu une grande popularité au Québec. Seulement quelques dizaines seront construites entre 1885 et 1920. De nos jours, il en resterait moins de 15. De ce nombre, la grange Adolphe-Gagnon est la plus ancienne à subsister au Québec et la seule du Bas-Saint-Laurent.



CARACTÉRISTIQUES ET PARTICULARITÉS

Cette grange a été construite en 1888 par le cultivateur Adolphe Gagnon (1835-1889),



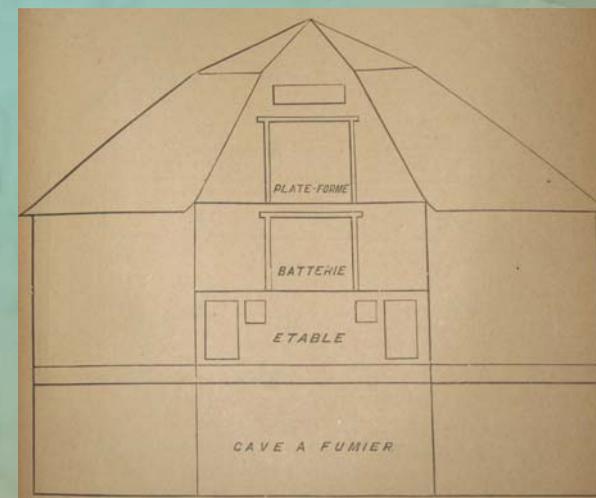
Adolphe Gagnon et sa femme Angèle Gagnon, née Soucy

avec l'aide d'un charpentier du nom de Fournier. Le chanoine Pierre-Célestin Audet (1832-1905), curé de la paroisse et président du Cercle agricole de Saint-Fabien, supervise les travaux. À la suite du décès d'Adolphe

Gagnon, Angèle Gagnon (née Soucy, 1842-1928), veuve du propriétaire, a entretenu la grange et exploité l'établissement agricole, qui demeurera la propriété de la famille jusqu'en 1986.

Plus d'un siècle après sa construction, la grange conserve toujours ses principales caractéristiques architecturales. Son plan est formé de deux octogones concentriques de 19,5 mètres et de 7,62 mètres de diamètre. Ses fondations en maçonnerie de pierres sèches supportent une charpente claire à poteaux. Les murs intérieurs et extérieurs sont lambrissés de planches verticales. Le mur de la façade se prolonge par un pignon alors que deux rallonges en appentis sont greffées au bâtiment.

Quant au toit, à pans brisés, il est couvert de bardeaux de cèdre et est surmonté d'un campanile pour favoriser la ventilation. La charpente de la toiture est assemblée à tenon et mortaise. Elle comprend deux séries d'arbalétriers, l'une s'appuyant sur les sablières et l'autre sur les entrails, qui réunissent les huit poteaux placés aux angles de la batterie (aire de la grange où l'on bat le grain).



Vue extérieure, devant

La grange Adolphe-Gagnon se distingue aussi par certaines particularités. Elle est la seule grange octogonale du Québec à s'élever sur quatre niveaux, les autres en possédant deux ou trois. Chaque niveau était consacré à une fonction précise : cave à fumier, étable, batterie et fenil. La grange de Saint-Fabien était aussi l'une des seules à posséder deux ponts inclinés donnant accès aux niveaux supérieurs.

LE MÉRITE AGRICOLE DE 1892

Le concours du Mérite agricole est créé en 1889 par une loi votée par l'Assemblée législative de la province de Québec. Le 6 septembre 1892, Angèle Gagnon reçoit la visite des juges du concours, qui sont alors Eugène Casgrain et James McIntosh. Dans leur rapport, les juges écrivent que la grange « de forme octogonale [...] est certainement la plus complète que nous ayons rencontrée sous tous les rapports ». Ils décernent à madame Gagnon une médaille d'argent et un diplôme de « très grand mérite » pour souligner les qualités générales de l'établissement et le caractère novateur de la grange.

